

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

AVIS PUBLIC DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Par cet avis public, Sandrine Bisson-Hautcoeur, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision qui siège à cet endroit :

Salle municipale de l'hôtel de ville, 108, rue de l'Hôtel-de-Ville, Grande-Rivière

Le mercredi 15 octobre 2025, de 14 h 30 à 17 h 30 et de 19 h à 22 h

le jeudi 16 octobre 2025, de 10 h à 13 h

En raison de la grève de Postes Canada, il est impossible d'envoyer les avis d'inscription à chacune des adresses de la municipalité comme prévu. Vous pouvez donc vérifier si votre nom est bien inscrit sur la liste électorale en vous rendant soit à l'hôtel de ville, soit au bureau de révision les 15 et 16 octobre ou en appelant au 418-385-2295.

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.
108, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0 Tél: 418-385-2295

Donné à Grande-Rivière, le 8 octobre 2025.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, Présidente d'élection